26^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

Glasgow, 10 novembre 2021

ALLOCUTION DE MONSIEUR
DINI ABDALLAH OMAR,
SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DE DJIBOUTI

NOVEMBRE 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des
Nations Unies sur le changement climatique,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

L'année 2021 est marquée par une série de catastrophes naturelles : les incendies, les inondations, les canicules, les sécheresses se sont succédés sur tous les continents.

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces phénomènes climatiques extrêmes sont régulièrement annoncés dans les différents rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans le premier volet de son sixième rapport le (GIEC) indique que le dérèglement climatique touche toutes les régions du monde, à un rythme très rapide, et qu'il s'intensifie de manière sans précédent. En effet, l'élévation de la température de l'air et de l'océan, la fonte des glaciers ou la hausse du niveau des mers s'aggravent à un rythme et avec une ampleur sans précédent depuis des millénaires.

Il est urgent que nous prenions en compte les avertissements du GIEC, si nous voulons éviter des catastrophes climatiques de plus en plus dévastatrices.

Aucune région du monde, aucun pays n'échappent aujourd'hui aux effets néfastes du changement climatique. A l'instar des autres pays d'Afrique, la République de Djibouti est souvent victime des sécheresses et des inondations qui se succèdent à un rythme de plus en plus accéléré. Djibouti a ainsi connu de graves inondations en décembre 2019 et en octobre 2021.

Le niveau actuel d'engagement des pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne permet pas d'atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique à1, 5 C, objectif que nous nous sommes fixés dans l'Accord de Paris en 2015. Pourtant, « les solutions sont disponibles, et beaucoup d'entre elles sont peu chères » comme l'a noté l'Agence internationale de l'Energie dans son rapport du 13 octobre 2021.

Si nous voulons éviter la succession d'événements climatiques extrêmes, nous avons l'obligation de relever nos ambitions en matière de réductions des émissions de gaz à effet de serre.

La République de Djibouti est particulièrement vulnérable aux conséquences dramatiques du changement climatique. Les sécheresses récurrentes, le stress hydrique, les inondations et les pluies diluviennes, l'apparition récente des cyclones dans la sous-région de la Corne d'Afrique démontrent le dérèglement climatique auquel nous sommes soumis de nos jours.

Pour faire face au défi du changement climatique, le gouvernement de Djibouti, en dépit de sa faible capacité financière et avec l'appui des partenaires au développement, a entrepris plusieurs actions visant à réduire ses émissions de gaz a effet de serre.

En effet, malgré ses émissions marginales, la République de Djibouti a soumis au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques un plan ambitieux dès 2015.

Ce plan prévoie notamment la réduction de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2030. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, plusieurs projets d'énergie éolienne, de solaire et de la géothermie sont en cours de réalisation. Grâce à ces projets, Djibouti produira 100% de son électricité verte en 2030.

En matière d'adaptation, plusieurs programmes et projets sont mis en œuvre au niveau national afin de faire face aux effets néfastes du changement climatique. Ces projets permettent de restaurer les écosystèmes dégradés et de subvenir aux besoins en eau et en alimentation des populations rurales affectées par les sècheresses.

Il est indispensable de fournir aux pays les moins avancés et aux pays africains un financement accessible et prévisible afin de leur permettre de mettre en œuvre des actions d'adaptions et d'atténuations aux changements climatiques. Or seulement 22 milliards de dollars ont été mobilisés sur les 100 milliards promis par les pays développés à partir de 2020. De plus, 70% de financement du Fonds Vert pour le Climat sont des prêts. Par ailleurs, 66% du financement sont accordés aux actions d'atténuations. Or, il est essentiel d'augmenter la part du don et de mieux équilibrer le financement entre l'atténuation et l'adaptation.

Nous nous réjouissons des annonces faites ici à la COP 26, notamment l'engagement d'une centaine de pays sur la réduction de l'émission de méthanes et l'engagement de certains pays et banques publiques de ne plus financer les projets dans les énergies fossiles. Cependant, le chemin reste encore long pour atteindre l'objectif de limitation de l'augmentation de la température à 1,5 degrés. C'est pourquoi, nous exhortons les pays développés à réduire de façon substantielle leurs émissions des gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement climatique qui menace l'avenir de l'humanité.

Je vous remercie de votre aimable attention.